

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 10 Juillet 2020

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Mme le Maire Laurence Devaux.

Membres présents: tous les conseillers en exercice sauf Mrs Daniel Picquart et Dominique Moine, absents, excusés. Secrétaire de séance : Mr Stéphane Pétrequin

Madame le Maire propose d'ajouter le sujet de la formation des élus à l'ordre jour, car une délibération doit être prise en conseil municipal dans les 3 mois qui suivent la mise en place de l'organe délibérant, soit le 18 Aout au plus tard. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité d'ajouter le sujet à l'ordre du jour.

Approbation Compte Rendu Conseil Municipal Précédent

Madame le Maire propose d'approuver le compte rendu du Conseil du 18 Juin 2020 et demande si les conseillers ont des remarques à formuler. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Désignation Délégués en vue de l'élection des Sénateurs

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30 Juin 2020, il est procédé à l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales qui se tiendront le 27 Septembre 2020.

L'élection du délégué et celle de ses suppléants se déroulent séparément, au scrutin majoritaire à 2 tours, parmi les seuls membres du conseil municipal.

Le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes, il s'agit de M. Jean-Mary Pétrequin, Mme Florence Zinck, M. Jacques Girardot et M. Hervé Boillot. La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

M. Dominique Moine, absent, a donné procuration à M. Jean-Mary Pétrequin.

M. Daniel Picquart, absent, a donné procuration à M. Eric Perrey.

➤ Election du Délégué

Mme Laurence Devaux est la seule candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 11 voix pour Laurence Devaux, élue.

➤ Election des Suppléants

Mrs Dominique Moine, Éric Perrey et Stéphane Pétrequin sont candidats.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

M. Dominique Moine, élu avec 11 voix

M. Éric Perrey, élu avec 11 voix

M. Stéphane Pétrequin, élu avec 11 voix

DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Principe : Chaque élu local a le droit de bénéficier d'une formation adaptée à ses fonctions, selon les modalités définies par le conseil municipal. Ce droit à une formation est à distinguer du droit individuel à la formation.

Lors de l'élaboration du budget primitif 2020, les orientations prises par le conseil ont été de faire participer les élus aux formations proposées localement par l'ADAT, l'AMD... car celles-ci correspondent au besoin des élus municipaux et sont la plupart du temps sans frais pour la commune. Une somme de 200 euros a été provisionnée pour les frais de déplacement des élus qui doivent se rendre sur les lieux de formation.

En complément, le conseil municipal doit prévoir un budget d'un montant minimum de 2% des indemnités des élus pour les frais de formation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme les orientations prises lors du conseil municipal du 18 Juin 2020, et décide à l'unanimité d'inscrire au budget formation la somme de 400 Euros, correspondant à 2,35% des indemnités des élus.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ **Liste CCID**

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) suite aux élections municipales (6 titulaires et 6 suppléants). Suite au conseil municipal du 18 Juin, une liste des 24 personnes a été proposée à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Après examen de la liste, la DGFIP a désigné 6 commissaires titulaires et 6 Commissaires suppléants parmi les 24 noms proposés.

Cette décision sera notifiée à chacun des titulaires et suppléants avant fin Juillet.

➤ **SIVU de la Chauillère**

Lors de la réunion du 7 Juillet, le nouveau directeur de l'école, M. Rajkovski, a été présenté aux membres du SIVU. Il prendra ses fonctions à la rentrée de Septembre suite au départ en retraite de M. Pasteur.

➤ **Antenne téléphonie mobile Orange**

L'antenne a été mise en service mi-Juin, elle est actuellement alimentée par un groupe électrogène.

Raccordement via réseau EDF prévu pour fin Juillet.

Le macadam de la rue du temple et de la piste cyclable, ainsi que les accotements le long de la piste cyclable ont été remis en état par l'entreprise BTDP

➤ **Travaux Chemin Forestier qui monte au réservoir**

Les travaux de réfection de la chaussée, ainsi que la pose de traversées pour canaliser l'eau de pluie ont été réalisés par l'entreprise Pellegrini. La clôture du chantier a été prononcée le 26 Juin.

➤ **Enfouissement des réseaux secs dans la Grande Rue (entre les N°17 et 25 inclus)**

La première réunion de coordination pour le lancement du chantier avec le maitre d'œuvre (SYDED) et l'entreprise retenue (Eiffage Energie) s'est tenue le 1er Juillet.

Planning prévisionnel des travaux :

- Etudes de réalisation du 29 Juin au 10 Aout
- Piquetage deuxième quinzaine de septembre
- Travaux à partir de début Octobre pour une durée de 7 semaines

Le bureau d'études passera auprès des riverains pour valider les études de reprise de branchement en souterrain

La circulation sera fortement perturbée dans la Grande rue pendant la réalisation des travaux

➤ **Compte Rendu des Gardes Natures communautaires du mois de Juin**

Présentation du compte rendu mensuel réalisé par les gardes champêtres sur la commune de Saint Julien. Pas de Point Particulier.

➤ **Commission Information**

Un questionnaire a été diffusé aux habitants. Réponses attendues par courrier ou mail jusqu'à fin Juillet

➤ **Soirée du 13 Juillet**

Compte tenu des risques sanitaires, de la levée très tardive des restrictions de regroupement dans la rue au-delà de 10 personnes (accord arrivé le 10 Juillet), le conseil municipal n'organisera pas de soirée en 2020

➤ **Marché du soir**

Un Marché du Soir est programmé à Raynans Vendredi 31 Juillet.

Le principe de ces marchés est de permettre la rencontre entre producteurs locaux et habitants afin de promouvoir les circuits courts de consommation.

Compte rendu de la commission urbanisme

Demande préalable déposée par Mme et Mr Bossu pour le remplacement des huisseries et la pose de volets roulants sur les fenêtres. Cette demande est transmise à PMA pour instruction.